



# BAREME HONORAIRES 2025

## AGENCE CONSEIL

### Transaction sur immeuble à usage d'habitation

Tarif forfaitaire en euros T.T.C à la charge du vendeur

### AFFICHAGE DES PRIX DE VENTE

La rémunération du mandataire deviendra immédiatement exigible lorsque la transaction aura été effectivement conclue

#### Les honoraires de transaction comprennent :

- L'estimation du bien
- La diffusion du bien à vendre dans le Réseau National Orpi
- La diffusion sur le site [www.orpi.com](http://www.orpi.com)
- La diffusion sur plusieurs sites internet majeurs
- La publicité
- Les visites
- La rédaction du compromis de vente
- Le suivi dossier jusqu'à la vente définitive
- Et tous les services Orpi

**Estimation du bien : 125 € HT soit 150 € TTC\***

\*Selon le taux de TVA actuellement en vigueur (si le taux de TVA venait à varier en plus ou moins, le taux TTC de la rémunération évoluerait de la même manière).

En cas de délégation, le montant des honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Bareme mis à jour en Janvier 2025.

SARL AGENCE CONSEIL - SARL au capital de 8000 € - RCS LIMOGES 478 045 230 - Certes professionnelles N°TI 289—18 Boulevard Carnot 87000 Limoges  
Garantie financière : G.F.C. 58 rue Gal Ferrié - 38100 Grenoble - montant garantie : 180 000 € N° TVA intracommunautaire : FR 14 478 045 230 00040 - ORIAS 08 043 929  
Tél. 05 55 06 06 01 - 05 55 06 96 86 - E-mail : [agence-conseil@orpi.com](mailto:agence-conseil@orpi.com)

Moins de: 20 000 €

De 20 001 € à 40 000 €

De 40 001 € à 45 000 €

De 45 001 € à 50 000 €

De 51 001 € à 60 000 €

De 60 001 € à 69 000€

De 69 001 € à 76 000 €

De 76 001 € à 91 000 €

De 91 001 € à 105 000 €

De 105 001 € à 120 000 €

De 120 001 € à 137 000 €

De 137 001 € à 152 000 €

De 152 001 € à 168 000 €

De 168 001 € à 183 000 €

De 183 001 € à 198 000 €

De 198 001 € à 213 000 €

De 213 001 € à 229 000€

De 229 001€ à 250 000€

De 250 001€ à +

3500 €

4000 €

4200 €

4500 €

5500 €

6500 €

7500 €

8000 €

8500 €

9500 €

10 000 €

11 000 €

11 500 €

12 500 €

13 000 €

14 000 €

14 500 €

15 000 €

15 000€+4%

# BARÈME HONORAIRES\*

\*au 1er janvier 2025

## VENTE

### Prix de vente

Jusqu'à 59 999 €
de 60 000 € à 99 999 €
de 100 000 € à 149 999 €
de 150 000 € à 199 999 €
de 200 000 € à 249 999 €
de 250 000 € à 299 999 €
de 300 000 € à 349 999 €
350 000 € et plus

### Honoraires HT

Pourcentage du PV hors droits et frais de mutation indiqués dans l'acte authentique, sur l'intégralité de la transaction et/ou sur la valeur intrinsèque du bien vendu

	<b>Forfait de 5 000 €</b>
	<b>8 % du prix de vente</b>
	<b>7,5 % du prix de vente</b>
	<b>7 % du prix de vente</b>
	<b>6,5 % du prix de vente</b>
	<b>6 % du prix de vente</b>
	<b>5,5 % du prix de vente</b>
	<b>5 % du prix de vente</b>

Honoraires calculés de la manière suivante :  $PV - (PV / (1 + X\%HT))$   
Payables à la signature de l'acte authentique.

## LOCATION

### Honoraires HT

#### 30 % du loyer annuel HT -HC

Incluant les honoraires de rédaction de bail pour 1 500 € HT, les honoraires d'état des lieux pour 200 € HT et les honoraires de commercialisation avec forfait minimum de 1 000 € HT.

## CESSION DE DROIT AU BAIL ou CREDIT BAIL

### Honoraires sur prix de vente

Jusqu'à 24 999 €
de 25 000 € à 49 999 €
de 50 000 € à 99 999 €
de 100 000 € à 149 999 €
de 150 000 € à 199 999 €
de 200 000 € à 249 999 €
de 250 000 € à 299 999 €
de 300 000 € à 349 999 €
350 000 € et plus

### Honoraires HT

Pourcentage du PV hors droits et frais de mutation indiqués dans l'acte authentique, sur l'intégralité de la transaction et/ou sur la valeur intrinsèque du bien vendu

	<b>Forfait de 3 000 €</b>
	<b>Forfait de 4 000 €</b>
	<b>8 % du prix de vente</b>
	<b>7,5 % du prix de vente</b>
	<b>7 % du prix de vente</b>
	<b>6,5 % du prix de vente</b>
	<b>6 % du prix de vente</b>
	<b>5,5 % du prix de vente</b>
	<b>5 % du prix de vente</b>

Honoraires calculés de la manière suivante :  $PV - (PV / (1 + X\%HT))$

### Honoraires HT sur loyer

**30 % du loyer annuel HT -HC**  
avec forfait minimum de 1 000 € HT

A la charge du preneur et payables à l'acte de cession de bail.

## AVIS DE VALEUR

### Sur devis